ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 2 mai 2019 — N° 38

Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis

La séance est ouverte à 9 h 40.

_____

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner la participation de cinq jeunes de la circonscription de Mégantic au Parlement écolier.

_____

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Eva Decoste pour ses 30 ans de bénévolat.

_____

M. Dufour (Abitibi-Est) fait une déclaration afin de souligner le 100e anniversaire de la ville de Senneterre.

_____

Mme Sauvé (Fabre) fait une déclaration afin de souligner le travail et la solidarité des citoyens lors des inondations printanières à Laval.

_____

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 80e anniversaire du Cercle de fermières Arthabaska.

_____

Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) fait une déclaration afin d'appuyer la demande d'instauration d'un programme de soutien alimentaire en milieu scolaire.

M. Skeete (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de féliciter le gymnaste Félix Dolci pour ses performances aux Jeux du Canada.

Mme Fournier (Marie-Victorin) fait une déclaration afin d'encourager Mme Rafaëlle Roy, candidate à l'émission de télévision *La Voix*.

M. Tardif (Rivière-du-Loup–Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner le succès du Championnat canadien juvénile de ballon sur glace.

M. Rousselle (Vimont) fait une déclaration afin de souligner la tenue du souper gastronomique de la Fondation scolaire de Laval.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Boulet (Trois-Rivières) fait une déclaration afin de souligner le 50e anniversaire du Comité consultatif du travail et de la main-d'œuvre.

À 9 h 53, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 01.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Bonnardel, ministre des Transports, dépose :

Le rapport annuel de gestion préliminaire 2018 de la Société de l'assurance automobile du Québec. Ce rapport est accompagné d'une lettre de Mme Lorna Telfer, présidente du conseil d'administration de la Société.

(Dépôt n° 555-20190502)

M. le président dépose des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 11 avril 2019 :

Décision 2026 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative;

(Dépôt n° 556-20190502)

Décision 2028 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la rémunération et les conditions de travail du personnel d'un député et d'autres dispositions réglementaires;

(Dépôt n° 557-20190502)

Décision 2030 concernant le Règlement concernant l'attribution d'un contrat pour l'embauche du directeur de la gestion immobilière et des ressources matérielles;

(Dépôt n° 558-20190502)

Décision 2031 concernant le Règlement concernant l'octroi d'une rémunération additionnelle temporaire aux gardiens intégrés à la classe d'emploi d'agent de sécurité à la Direction de la sécurité de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 559-20190502)

Dépôts de pétitions

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 645 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'amélioration des conditions des stages étudiants.

(Dépôt n° 560-20190502)

Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 750 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la valorisation de la profession et des services de garde éducatifs à l'enfance.

(Dépôt n° 561-20190502)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 791 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la création d'une formation collégiale de techniciens en pharmacie et d'un programme de reconnaissance des acquis.

(Dépôt n° 562-20190502)

Mme Labrie (Sherbrooke) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 16 491 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'interdiction de l'utilisation du glyphosate sur le territoire québécois.

(Dépôt n° 563-20190502)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.3 et 185 du Règlement, Mme Massé, cheffe du deuxième groupe d'opposition, conjointement avec M. Legault, premier ministre, M. Arcand, chef de l'opposition officielle, M. Bérubé, chef du troisième groupe d'opposition, M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale rappelle que la protection de la jeunesse est un devoir collectif fondamental;
>
> QU'elle exprime sa volonté de faire de la protection des enfants du Québec une priorité nationale;
>
> QU'elle réitère le rôle crucial de la Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) dans la protection de l'ensemble des enfants du Québec de toute négligence ou maltraitance;
>
> QU'elle demande au gouvernement d'assurer à la DPJ les ressources nécessaires à l'accomplissement de ce mandat dans des délais raisonnables;
>
> QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement de procéder à une enquête publique sur le décès tragique d'une fillette de 7 ans à Granby;
>
> QUE l'Assemblée nationale fasse une minute de silence à la mémoire de cet enfant.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

_____

Mme Hivon (Joliette), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), présente une motion concernant les requêtes en arrêt des procédures pour délais déraisonnables en matière criminelle et pénale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

_____

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Dansereau (Verchères), conjointement avec Mme Anglade (Saint-Henri−Sainte-Anne), Mme Ghazal (Mercier), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

> QUE l'Assemblée nationale considère que l'imposition par les États-Unis des tarifs sur l'acier et l'aluminium canadiens n'est pas justifiée, et que les exportateurs québécois et canadiens devraient en être exemptés;
>
> QU'elle considère important que le Canada ne pose aucun geste qui minerait sa demande auprès du gouvernement américain d'une exemption aux tarifs;
>
> QU'elle estime qu'il est important que le Canada adopte des mesures visant à empêcher le transbordement d'acier et de l'aluminium, notamment des permis d'importation et des contrôles douaniers accrus;
>
> QU'elle rappelle que plusieurs entreprises québécoises qui œuvrent dans la transformation de l'acier et de l'aluminium subissent durement les contrecoups du protectionnisme américain. De même, que l'aluminium québécois exporté aux États-Unis représente 90 % de ses exportations de cette ressource;

QU’enfin, elle exprime sa volonté à s’assurer que les mesures prévenant le transbordement qui seront finalement déployées n’entraînent pas d’effets indésirables pour près de 2 000 entreprises de transformation de l’acier au Québec, ainsi que pour les quelque 1 200 emplois dans la circonscription de Verchères et pour tout le Québec.

Du consentement de l’Assemblée, la motion est adoptée.

———————

Du consentement de l’Assemblée pour déroger à l’article 185 du Règlement, Mme Melançon (Verdun), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin), propose :

Attendu que l’offre d’une information québécoise de qualité et diversifiée est essentielle pour la vitalité de la vie démocratique québécoise et que le gouvernement du Québec doit jouer un rôle d’avant-plan dans sa protection;

Attendu que les médias d’information du Québec traversent une situation de viabilité difficile;

QUE l’Assemblée nationale demande du gouvernement une réelle exemplarité dans ses dépenses publicitaires, afin de contrer l’exode des revenus publicitaires des médias traditionnels vers les plateformes numériques étrangères et de garantir la justice fiscale entre celles-ci et les entreprises québécoises;

QU’elle demande au gouvernement de revoir rapidement l’ensemble des politiques gouvernementales en matière de publicités, afin d’assurer que les dépenses publicitaires du gouvernement favorisent un équilibre dans les revenus des médias régionaux et nationaux;

QUE l’Assemblée nationale demande au gouvernement d’exiger des ministères et organismes de concentrer leurs dépenses publicitaires vers les entreprises de presse du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **90** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des relations avec les citoyens, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Protection du consommateur » du portefeuille « Justice »; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes;

— la Commission de l'aménagement du territoire, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Loisirs et Sports et Saines habitudes de vie » du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur »; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 16, Loi visant principalement l'encadrement des inspections en bâtiment et de la copropriété divise, le remplacement de la dénomination de la Régie du logement et l'amélioration de ses règles de fonctionnement et modifiant la Loi sur la Société d'habitation du Québec et diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;

— la Commission des finances publiques, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Finances – Société des alcools du Québec » du portefeuille « Finances »; puis afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Finances – Caisse de dépôt et placement du Québec » du portefeuille « Finances »; enfin, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Finances – Loto-Québec » du portefeuille « Finances » et du volet « Finances » de ce même portefeuille;

— la Commission de la culture et de l'éducation, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Enseignement supérieur » du portefeuille « Éducation et Enseignement supérieur »;

— la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du volet « Santé, Accessibilité aux soins et Santé publique » du portefeuille « Santé et Services sociaux »; puis afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi concernant certaines conditions de travail applicables aux cadres du réseau de la santé et des services sociaux;

— la Commission de l'économie et du travail, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Tourisme ».

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 143 et 143.1 du Règlement, M. Schneeberger, leader adjoint du gouvernement, convoque :

— la Commission des institutions, afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires 2019-2020 du portefeuille « Sécurité publique »; puis afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 21, Loi sur la laïcité de l'État;

— la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 17, Loi concernant le transport rémunéré de personnes par automobile.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, informe l'Assemblée que, le vendredi 10 mai 2019, M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) s'adressera à Mme D'Amours, ministre responsable des Affaires autochtones, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « L'absence de vision du gouvernement caquiste pour améliorer les liens avec les communautés autochtones résidant sur le territoire du Québec et pour mieux répondre à leurs défis ainsi qu'aux opportunités d'épanouissement et de développement économique ».

À 11 h 34, conformément à l'article 282 du Règlement, Mme Gaudreault, troisième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 mai 2019, à 13 h 40.

Le Président

FRANÇOIS PARADIS

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Melançon (Verdun), conjointement avec M. Marissal (Rosemont), Mme Perry Mélançon (Gaspé), M. Ouellette (Chomedey) et Mme Fournier (Marie-Victorin) :

(Vote n° 90)

POUR - 105

Allaire (*CAQ*)
Anglade (*PLQ*)
Arcand (*PLQ*)
Asselin (*CAQ*)
Bachand (*CAQ*)
Barrette (*PLQ*)
Bélanger (*CAQ*)
Benjamin (*PLQ*)
Birnbaum (*PLQ*)
Blais (*CAQ*) (*Prévost*)
Blais (*CAQ*) (*Abitibi-Ouest*)
Boulet (*CAQ*)
Caire (*CAQ*)
Campeau (*CAQ*)
Carmant (*CAQ*)
Caron (*CAQ*)
Charbonneau (*PLQ*)
Charest (*CAQ*)
Chassé (*CAQ*)
Chassin (*CAQ*)
Ciccone (*PLQ*)
Dansereau (*CAQ*)
David (*PLQ*)
Derraji (*PLQ*)
Dorion (*QS*)
Dubé (*CAQ*)
Dufour (*CAQ*)
Émond (*CAQ*)
Fitzgibbon (*CAQ*)
Fortin (*PLQ*)
Foster (*CAQ*)
Fournier (*IND*)
Gaudreault (*PQ*) (*Jonquière*)
Ghazal (*QS*)
Girard (*CAQ*) (*Lac-Saint-Jean*)
Girard (*CAQ*) (*Groulx*)
Grondin (*CAQ*)
Guilbault (*CAQ*)
Guillemette (*CAQ*)
Hébert (*CAQ*)
Hivon (*PQ*)
Isabelle (*CAQ*)
Jacques (*CAQ*)
Jeannotte (*CAQ*)
Jolin-Barrette (*CAQ*)
Julien (*CAQ*)
Kelley (*PLQ*)
Labrie (*QS*)
Lachance (*CAQ*)
Laforest (*CAQ*)
Laframboise (*CAQ*)
Lafrenière (*CAQ*)
Lamontagne (*CAQ*)
Lamothe (*CAQ*)
Lavallée (*CAQ*)
LeBel (*PQ*) (*Rimouski*)
LeBel (*CAQ*) (*Champlain*)
Lecours (*CAQ*) (*Lotbinière-Frontenac*)
Lecours (*CAQ*) (*Les Plaines*)
Leduc (*QS*)
Lefebvre (*CAQ*)
Leitão (*PLQ*)
Lemay (*CAQ*)
Lemieux (*CAQ*)
Lessard-Therrien (*QS*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chauveau*)
Lévesque (*CAQ*) (*Chapleau*)
Maccarone (*PLQ*)
Marissal (*QS*)
Martel (*CAQ*)
Massé (*QS*)
McCann (*CAQ*)
Melançon (*PLQ*)
Ménard (*PLQ*)
Montpetit (*PLQ*)
Nadeau-Dubois (*QS*)
Nichols (*PLQ*)
Ouellet (*PQ*)
Ouellette (*IND*)
Perry Mélançon (*PQ*)
Picard (*CAQ*) (*Soulanges*)
Polo (*PLQ*)
Poulin (*CAQ*)
Proulx (*CAQ*) (*Côte-du-Sud*)
Proulx (*CAQ*) (*Berthier*)
Proulx (*PLQ*) (*Jean-Talon*)
Provençal (*CAQ*)
Reid (*CAQ*)
Rizqy (*PLQ*)
Robitaille (*PLQ*)
Rotiroti (*PLQ*)
Rouleau (*CAQ*)
Rousselle (*PLQ*)
Roy (*CAQ*) (*Montarville*)
Sauvé (*PLQ*)
Schneeberger (*CAQ*)
Simard (*CAQ*)
Skeete (*CAQ*)
St-Pierre (*PLQ*)
Tardif (*CAQ*) (*Laviolette–Saint-Maurice*)
Tardif (*CAQ*) (*Rivière-du-Loup–Témiscouata*)
Thériault (*PLQ*)
Thouin (*CAQ*)
Tremblay (*CAQ*)
Weil (*PLQ*)